

Conseil Municipal Séance publique du 06/10/14

✓ Délibération n° 2014/22

République Française

Désignation des membres du Conseil Citoyen Développement Humain Durable.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49 Nombre de conseillers municipaux présents : 43 Date de la convocation : 30/09/14 Compte rendu affiché le 08/10/14

Transmis en préfecture le RAP ENVOIPREF

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Marie DELORME

Elu(e)s:

Présent(e)s: Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha

PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, M. Georges BOTTEX, Mme Danièle GICQUEL, M. Thierry VIGNAUD, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Geneviève SOUDAN, Mme Paula ALCARAZ, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, M. Saïd ALLEG, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, Mme Loan NGUYEN, Mme Marie DELORME, Mme Patricia BOGEY, M. Yves DI MAGGIO, M. Mustapha GHOUILA, M. Christophe GIRARD, M. Nasser DJAIDJA, Mme Sandrine PICOT, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Nadia CHIKH, M. Yvan BENEDETTI, Mme Anne-

Françoise RIAS

Absent(e)s:

Excusé(e)s:

Dépôt de pouvoir : Mme Régia ABABSA a donné pouvoir à M. Idir BOUMERTIT, Mme Yvonne LYON a donné pouvoir

à M. Christophe GIRARD, Monsieur Frédéric PASSOT a donné pouvoir à Mme Patricia BOGEY, M. Bernard RIVALTA a donné pouvoir à M. Lotfi BEN KHELIFA, M. Pascal DUREAU a donné pouvoir à Mme Nadia CHIKH, Mme Estelle GAGON a donné pouvoir à M. Yvan BENEDETTI





Conseil Municipal Séance publique du 06/10/14

Rapport n° 22

Désignation des membres du Conseil Citoyen Développement Humain Durable Direction du Cadre de vie

Mesdames, Messieurs,

A l'issue du diagnostic Développement Durable du territoire que la ville de Vénissieux a lancé en 2009, avec la participation de 90 personnes, la ville a pu élaborer son agenda 21. Et, pour poursuivre un travail à vocation participative, un Conseil Citoyen du Développement Humain Durable (CCDHD) a été constitué en 2010.

Ce Conseil citoyen, sous la présidence de Madame le Maire, était composé d'élus municipaux (2007-2013), de représentants des conseils de quartier, de partenaires publics, d'associations locales d'environnement, d'enseignants du primaire, de représentants industriels et commerçants, et d'un représentant du conseil de transparence du chauffage urbain. Il s'appuie sur des avis d'experts.

Le CCDHD a été réuni deux à trois fois par an. Ouvert à tous publics, différents thèmes de débat ont été abordés : Bilan de l'Agenda 21 de la ville, Plan climat, réseau de chaleur, la propreté, les OGM, jardins et ruches, l'animal en ville, les polluants émergeants, les antennes relais,...

Ce conseil citoyen du développement humain durable est un lieu de débat intéressant sur des thèmes d'actualité dans les domaines du cadre de vie, de la lutte contre les pollutions et du plan climat. Il est donc opportun de le maintenir tout en le faisant évoluer pour en affirmer davantage la vocation participative.

Par ailleurs, le développement durable doit être une préoccupation de l'ensemble des élus dans le cadre de leurs délégations et être une ligne directrice du travail des services.

C'est pourquoi, je vous propose de désigner comme membres de ce conseil citoyen du développement humain durable :

- Yolande PEYTAVIN, déléguée au Développement de la Ville / Relations internationales / Communication / Droits des Femmes
- Pierre-Alain MILLET, délégué au Logement / Développement Durable / Energies
- Djilannie BEN-MABROUK, délégué à Emploi / Développement économique et commercial
- Bayrem BRAIKI, déléqué aux Finances / à la Culture / au Développement numérique
- Véronique FORESTIER, déléguée au Patrimoine et Systèmes d'informations
- Georges BOTTEX, délégué aux Déplacements urbains / Voirie / Propreté / Mobilier urbain
- Jean-Maurice GAUTIN, délégué aux Ressources Humaines / Coordination des astreintes / Cadre de Vie / Marchés forains
- Abdelhak FADLY, délégué aux Conseils de Quartiers
- Amina AHAMADA MADI, déléguée aux Conseils de Quartiers
- Hamdiatou NDIAYE, délégué aux Conseils de Quartiers
- un représentant par groupe politique au Conseil municipal
- un délégué de chaque Conseil de quartier de Vénissieux
- un représentant de l'association des commercants du centre-ville
- un représentant de chacune des associations : Environnement Bonnevay Parilly, Halte au bruit, Cadre de vie du Moulin-à-Vent, centre associatif Boris-Vian, Jardins familiaux de Vénissieux, Antirouille.

Selon les thèmes abordés le Conseil Citoyen sera amené à inviter des experts de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, de la Chambre de l'Agriculture, des représentants du secteur de l'éducation et du Grand Lyon, ...





Conseil Municipal Séance publique du 06/10/14

Le CCDHD sera constitué d'ici fin 2014. Il pourra alors se réunir régulièrement et participer à l'évaluation et la mise à jour de l'Agenda 21 de la Ville, Vénissieux 2030, Humaine et Durable, qui seront conduites en 2015.

Par ailleurs, des « Forums du CCDHD » destinés au Grand public, seront organisés deux fois par an dès 2015 sur les thèmes d'actualité. Les premiers thèmes envisagés sont Biodiversité urbaine, qualité de l'air intérieur, déplacement.

Le Conseil Municipal, Le rapport de Madame Le Maire, entendu, Vu l'avis du Bureau municipal du 29/09/14, Après en avoir délibéré, A la majorité, décide de :

- autoriser Madame le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué, à désigner le Conseil Citoyen Développement Humain Durable en ce sens et de permettre au Comité de pilotage DHD de valider les futurs membres.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire, La Première Adjointe Yolande PEYTAVIN

